



# Syndicat C.G.T des personnels administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Monsieur Michel MERCIER  
Président du Conseil d'Administration du  
SDIS du Rhône  
Hôtel du département  
29 Cours de la Liberté  
69003 LYON

Lyon, le 12 septembre 2007

Monsieur le Président,

Nous avons depuis longtemps une démarche visant à favoriser les politiques de développement durable. Nous avons obtenu que vous mettiez en place le PDA au SDIS du Rhône l'an dernier, en participant financièrement aux abonnements TCL achetés par les salariés du SDIS.

Nous vous avons sollicité à maintes reprises depuis deux ans, pour que le SDIS prenne également en charge les abonnements TER pour les agents qui doivent utiliser ce mode de déplacement pour se rendre à leur travail.

Vous nous aviez répondu de manière assez favorable en début d'année sur ce sujet. Cette demande est d'autant plus fondée, que vous n'êtes pas sans savoir que fin 2007, le SDIS va restituer au Conseil Général, une grande partie des parkings situés au sous-sol de l'immeuble SEVIGNE.

Une nouvelle étape vient d'être atteinte avec la mise en place prochaine de la carte OURA. En effet, cette carte permettra à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, d'avoir un abonnement unique pour les TER et les TCL, à moindre coût pour les utilisateurs.

En effet, le Grand Lyon vient de délibérer sur la création des nouvelles zones de tarification au sein du réseau REAL (réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise) qui vient de voir le jour.



## Syndicat C.G.T des personnels administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Cette mise en place est une opportunité sans pareil, pour que le SDIS montre qu'il est un établissement moteur pour le développement des transports collectifs en Rhône Alpes.

Nous avons l'honneur de vous solliciter afin que le SDIS participe financièrement à l'abonnement OURA, dans le cadre du Plan de déplacement d'administration de notre établissement. Nous vous demandons à cet effet une entrevue afin que nous puissions aborder avec vous ce sujet majeur qu'est l'évolution du PDA, et de son financement par l'employeur.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général,

Jacques GUILLON

Copie transmise :

- Monsieur Michel REPELIN, président du CTP
- Madame Mireille DE COSTER, vice-présidente du SDIS du Rhône
- Colonel Serge Delaigue, directeur du SDIS du Rhône
- Lieutenant Colonel ILTIS, DRH